

# **Système d'information et Panel de ménages ONDH pour l'évaluation des politiques publiques de développement humain**

*Elaboré par Mohamed Mouime et Mohamed Benkassmi*

## **Partie I : Système d'information** *(Mohamed Mouime)*

Le système d'information de l'Observatoire National du Développement Humain est élaboré selon les principes d'analyse orientée sur les résultats. Il contient un cadre logique, décliné sur les objectifs assignés, pour définir d'une part, les domaines, les champs d'application et d'autre part, les mécanismes de suivi des rapports, des études, enquêtes et missions spécifiques d'évaluation.

Ce système, orientée développement humain, vient appuyer les missions de l'Observatoire qui est une institution jeune qui a débuté ses travaux en décembre 2006 à la suite du lancement sous l'égide de SM le Roi de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) en mai 2005 (programme national de lutte contre la pauvreté et la précarité).

Il a pour mission permanente d'analyser et d'évaluer l'impact des programmes de développement humain mis en œuvre et de proposer des mesures et des actions qui concourent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement humain, notamment dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.

Ce système d'information intitulé «Al Bacharia» est constitué d'un portail, d'une banque de données, d'un système d'aide à la décision (tableau de bord), d'un centre virtuel de documentation (fonds documentaire électronique et un glossaire), un Système d'Information Géographique et un système d'enquêtes statistiques: *Panel, etc.*

Notre communication portera sur les axes et objectifs d'«Al Bacharia», la banque de données, le tableau de bord et l'enquête panel.

### **1. Axes et objectifs d'«Al Bacharia»**

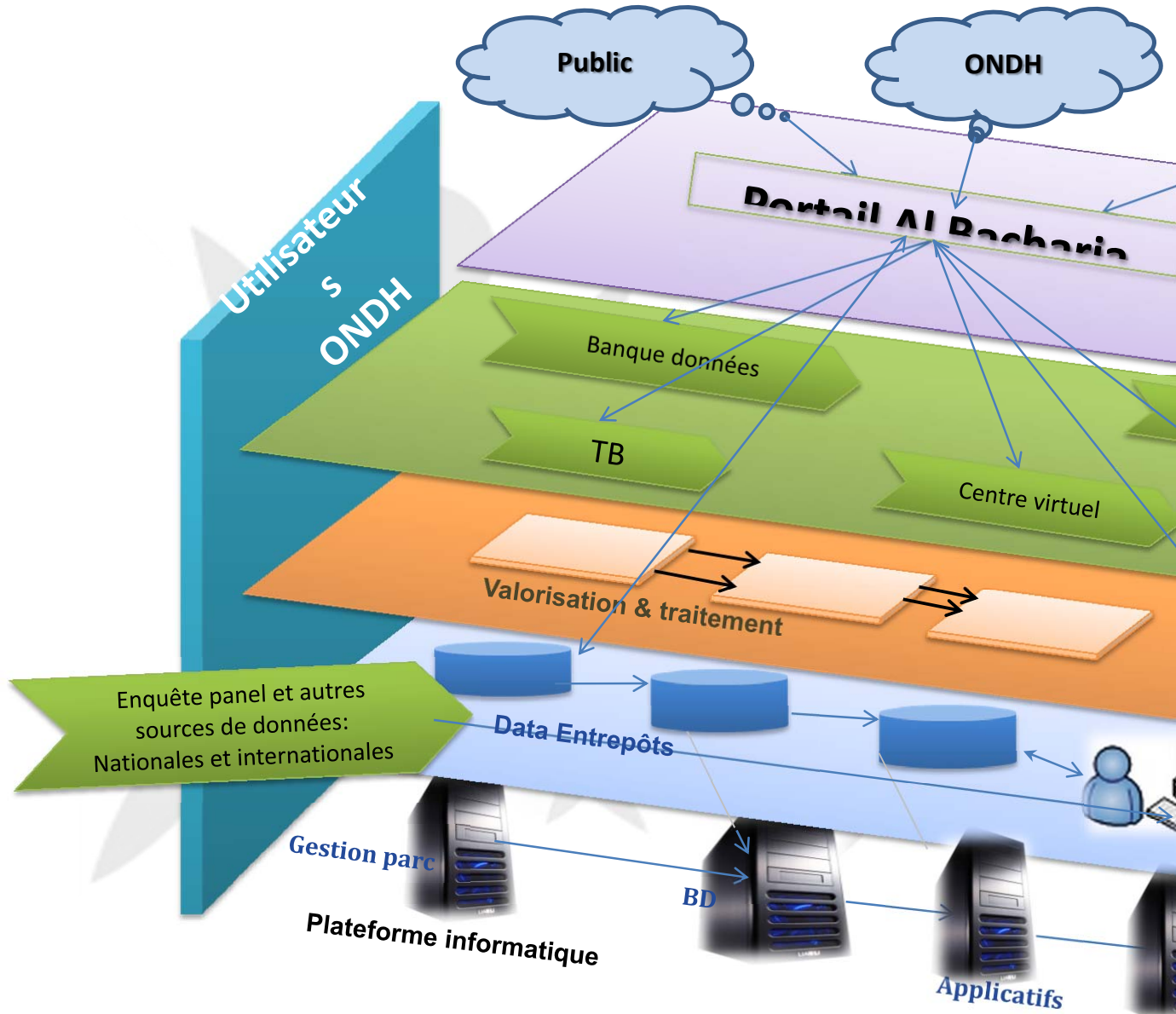
Les principaux axes stratégiques de ce système sont de l'ordre de trois. Il s'agit de

- Développer un système d'information relatif au Développement Humain (DH) ciblé et ouvert au service de l'évaluation des politiques publiques;
- Devenir un point nodal en information relative au DH;
- Développement de mécanismes de partenariat, d'échange et d'animation de débat.

Les objectifs de ce système sont:

- Centralisation et mise à la disposition des décideurs, des partenaires et au public des informations structurées, normées et documentées relatives au DH;
- Mettre en place un système de veille permettant l'alerte, la réactivité, la prévision et l'analyse des écarts des réalisations par rapport aux objectifs des politiques publiques;
- S'intéresser aux effets des politiques publiques en DH;
- Animer un débat autour développement humain.

### Schéma d'urbanisation d'«Al Bacharia»



Le système d'information d'«Al Bacharia» s'inscrit dans une dimension stratégique de l'ONDH comme le montre le schéma d'urbanisation de ce système. Car dès sa mise en place, l'ONDH a adopté une vision globale de l'architecture de son Système d'Information dans l'espace et dans la durée. L'urbanisation appliquée à la conception du système d'information répond assez bien aux nouvelles exigences en matière d'architecture pérenne du Système d'Information.

Dans ce cadre, un plan de développement a été élaboré dès le démarrage des travaux de l'ONDH. Il est cohérent et en phase avec la stratégie, les métiers, les processus, la

technologie... et l'existant de l'ONDH. Pour conserver le niveau de qualité de service global, les ressources et infrastructures sont adaptées en continu...

Le système se compose de modules fonctionnels répondant à des besoins particuliers; les ressources globales et les réseaux de communication sont aussi partagés. Et bien sûr, le système d'information évolue en permanence.

## **2. La Banque de données**

La banque de données est le système de stockage centralisateur et fédérateur des données sur les thématiques liées à la compréhension et à l'analyse de la situation des composantes du DH mis en place à l'ONDH;

La principale mission de la banque de données est la sanctuarisation et la démocratisation du partage de l'information relative au DH.

La population d'utilisateurs de la banque de données est:

- les responsables et collaborateurs de l'ONDH qui outre l'utilisation du système d'information seront chargés pour certains du paramétrage et l'administration de la banque de données;
- les membres du gouvernement, notamment les départements sociaux;
- les membres du Conseil qui utiliseront la banque de données soit en interne soit via l'extranet de l'ONDH;
- les utilisateurs externes (dont le nombre ne doit pas être contraint) qui utiliseront la partie «cliente» de la solution, il s'agit de tout utilisateur partenaire identifié ou encore une personne du grand public.

L'exploitation de la banque de données permet:

- la mise à disposition des utilisateurs internes à l'ONDH mais aussi externes (partenaires gouvernementaux, administration, grand public) de tableaux, cartes et documents.
- la mise à disposition des partenaires et utilisateurs internes ciblés de données brutes, qu'ils pourraient extraire par eux-mêmes du système et rapatrier si besoin est sur leur poste de travail.
- La construction par le personnel de l'ONDH de nouveaux thèmes et de nouvelles restitutions à adjoindre au système.

L'alimentation de l'entrepôt des données nécessite:

- l'acquisition des données soit par des saisies manuelles, soit par une acquisition de données en masse provenant de fichiers fournis par les enquêtes réalisées par l'ONDH et ses partenaires;
- l'harmonisation et documentation des informations intégrées (nom, source, périodicité, définitions, normes, nomenclatures);

Afin d'assurer la pérennisation et l'évolutivité de la banque de données, l'architecture retenue est ouverte et évolutive. Elle permet d'adjoindre les éléments techniques nécessaires à son évolution fonctionnelle avec des outils de type :

- décisionnels (construire des tableaux de bord et élaborer des analyses fines);
- statistiques (corrélérer les données et les extrapoler statistiquement pour définir des tendances ou prospectives);
- géographiques (réaliser des cartographies ou simulations géographiques).

Le projet de Banque de Données se compose de quatre modules fonctionnels dont on trouve:

**Le module de supervision:** est destiné au déploiement sécurisé de la banque de données. Il fournit une solution centralisée pour l'administration des utilisateurs et la gestion des droits. Ce module permet de définir des utilisateurs et des groupes d'utilisateurs. Il assure aussi l'accès sécurisé de ces utilisateurs et groupes aux diverses ressources de la banque de données, comme les applications, les catalogues et les documents.

**Le module d'intégration:** permet d'une part de créer les tables de la banque de données de manière orientée en structure décisionnelle, puis d'autre part, de les alimenter soit par saisie unitaire directe, soit par intégration en masse.

La banque de données est constituée de table d'axes contenant les dimensions et de tables de mesures contenant les indicateurs. Le module d'intégration permet de créer ces tables et de gérer leurs structures, et de créer pour les saisies unitaires futures les grilles de saisie.

Ce module permet d'utiliser ces grilles de saisie pour remplir la banque de données, mais aussi d'utiliser un processus d'alimentation en masse, en créant l'environnement d'intégration (fichier source, structure de destination) et de gérer les alimentations successives.

**Le module de valorisation:** est destiné à la création de catalogues d'informations. Il permet de mettre à disposition des visions logique des informations contenues dans la base de données ALBACHARIA rangées par domaine d'analyse.


La valorisation consiste en premier lieu, à rendre transparente la complexité technique de stockage, et de récupération technique des informations contenues dans la banque de données. En second lieu elle permet de transformer des données brutes en documents de restitution lisibles et organisés.

**Le module utilisation:** contient deux zones distinctes, la zone grand public qui est ouverte à tous les utilisateurs sans restrictions et la zone privilège qui est soumise à un contrôle d'accès.

L'espace grand public permet d'afficher de manière organisée en hiérarchie thématique des documents mis à disposition par l'ONDH sur le développement humain. Ces documents sont de deux types, soit des documents d'analyse statiques, soit des séries directement connectées à la banque de données. Cet espace offre aussi une zone de recherche textuelle de document sur le nom, la description ou les mots clés des documents. Enfin il présente la zone d'accès ou de souscription à la zone privilège.

La zone privilège offre aux utilisateurs une liberté accrue dans la recherche d'information, et un contenu documentaire plus exhaustif que ce que propose la zone grand public. De plus, il offre aux utilisateurs la possibilité de bâtir de requêtes et de visualiser les résultats remontés soit de manière tabulaire (tableau simple ou croisé) ou sous forme de graphiques. Enfin il permet aux utilisateurs de récupérer les résultats des requêtes ou documents et de les télécharger sous plusieurs formats et de les sauvegarder dans un espace dédié à chaque utilisateur pour des consultations ultérieures.

Royaume du Maroc  
Premier Ministre



المركز الوطني للتنمية البشرية  
Observatoire National  
du Développement Humain

Al Bacharia  
Banque De Données

Langues >> Français Anglais Arabe

Thèmes >>

Rechercher:

**Thèmes Généraux**

- 📁 Environnement et ressources naturelles
  - 📁 Energie et environnement
    - 📄 Sources de production d'énergie
    - 📄 Consommation d'énergie
  - 📄 Agriculture et biodiversité
- 📁 Utilisation de l'énergie et pollution
  - 📄 Consommation en carburant et émission de CO2
  - 📄 Activités économiques et pollution
- 📁 Climat des affaires
  - 📄 Protection des investissements
  - 📄 Performances logistiques
  - 📄 Création d'entreprises
  - 📄 Transfert de la propriété
  - 📄 Prêt & garantie des investissements
  - 📄 Autorisation de construire
  - 📄 Paiements d'impôts
  - 📄 Echange extérieur
- 📁 Population et démographie
  - 📄 Population et natalité
  - 📄 Longévité

**Zone Privilage**

Utilisateur \* :

Mot de passe \* :

[Mot De Passe Oublié ?](#)

Vous voulez profiter des avantages de la zone privilège

[inscription zone privilège !](#)

**Liens Utiles**

site web de l'observatoire National du Développement Humain  
<http://www.ondh.ma/>

---

Site web Programme des Nations Unies pour le (Maroc)  
<http://www.pnud.org.ma/>

### 3. Tableau de bord

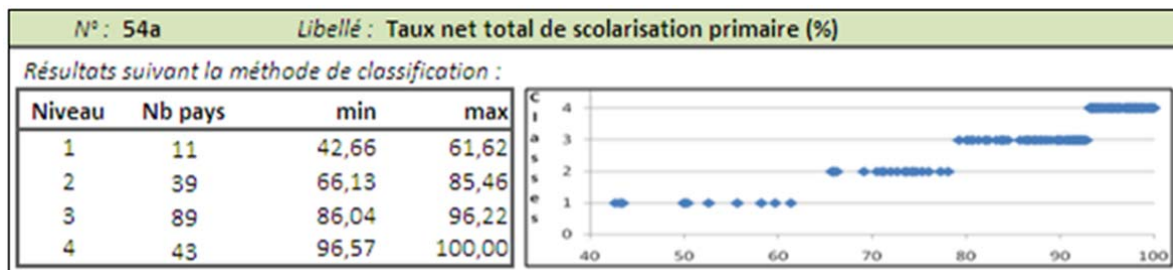
Le tableau de bord établi par l'ONDH, tente de positionner le Maroc par rapport à un échantillon de pays pour les 150 indicateurs retenus dans ce cadre.

Chaque indicateur, devra contenir quatre seuils, définis comme suit: faible, acceptable, encourageant et bon. L'analyse est conduite sur la dernière année ou parfois la moyenne des observations pour chaque indicateur, ce qui ramène le traitement de données sur un seul axe,

celui du territoire afin de répartir en quatre classes les pays de l'échantillon constitué d'au moins de 120 pays.

Pour ce faire, la classification hiérarchique (cluster) est retenue pour constituer des groupes (pays) homogènes et cohérents

Cette méthode, va nous permettre, d'identifier des classes de niveaux similaires, au sein d'une collection d'objets donnée. On dit souvent, que l'ensemble des classes (clusters) structure l'ensemble des pays étudiés. Elle est retenue pour la définition des niveaux, pour les indicateurs présentant une bonne dispersion des pays de l'échantillon. Elle permet d'identifier, les pays ayant des profils similaires sur la base de l'indicateur retenu. Elle permet de créer, des groupes homogènes et cohérents, mais cette fois-ci, sur la base des valeurs observées relatives, à l'indicateur en question. Cette segmentation, à l'inverse de la classification basée sur les quartiles, peut créer des groupes de tailles différentes (nombre de pays), mais centrés autour des valeurs très proches.



Cette méthode, a été appliquée aux indicateurs retenus, par le tableau de bord couvrant 11 volets qui sont la population et la démographique, la santé et la prévoyance sociale, l'éducation et le savoir, l'accessibilité aux services et aux infrastructures de base, le bien-être et la pauvreté, l'activité et l'emploi, le climat des affaires, l'économie, l'environnement et les ressources naturelles, la gouvernance, et les indicateurs synthétiques de développement humain.

Il s'agit ici, sur la base d'une assiette d'indicateurs composites d'avoir une vision de la situation du DH et l'impact des politiques publiques dans ce domaine et ce, en fonction d'objectifs assignés.

La conception de ce tableau de bord a tenu compte de deux principes fondamentaux:

- L'ambition de ce système d'information ne doit pas être de subir les contraintes dues à l'offre statistique, mais de répondre à des demandes nouvelles et de permettre d'aider à l'évaluation des politiques centrées sur le DH;
- Le tableau de bord permet de présenter des informations valorisées, structurées et organisées dans des grilles de lectures explicites et visuelles. Il explique et qualifie les résultats des politiques menées en termes de DH. Il est ouvert et évolutif.

Le «tableau de bord» de l'ONDH organisé en thèmes, est basé sur des indicateurs synthétiques et spécialisés dont le nombre ne dépasse pas cent cinquante, le regroupement des indicateurs synthétiques de chaque thème étant de l'ordre d'une vingtaine.

- Il contient pour chaque indicateur, les données de référence, les années d'observation (continues ou discrètes), les données d'objectifs ou engagements des pouvoirs publics, la signalétique des niveaux de réalisation et une présentation graphique illustrant ces résultats.
- L'organisation du tableau de bord permet de présenter la vision nationale et internationale permettant de suivre la situation du DH et les performances du royaume du Maroc par rapport à d'autres pays.

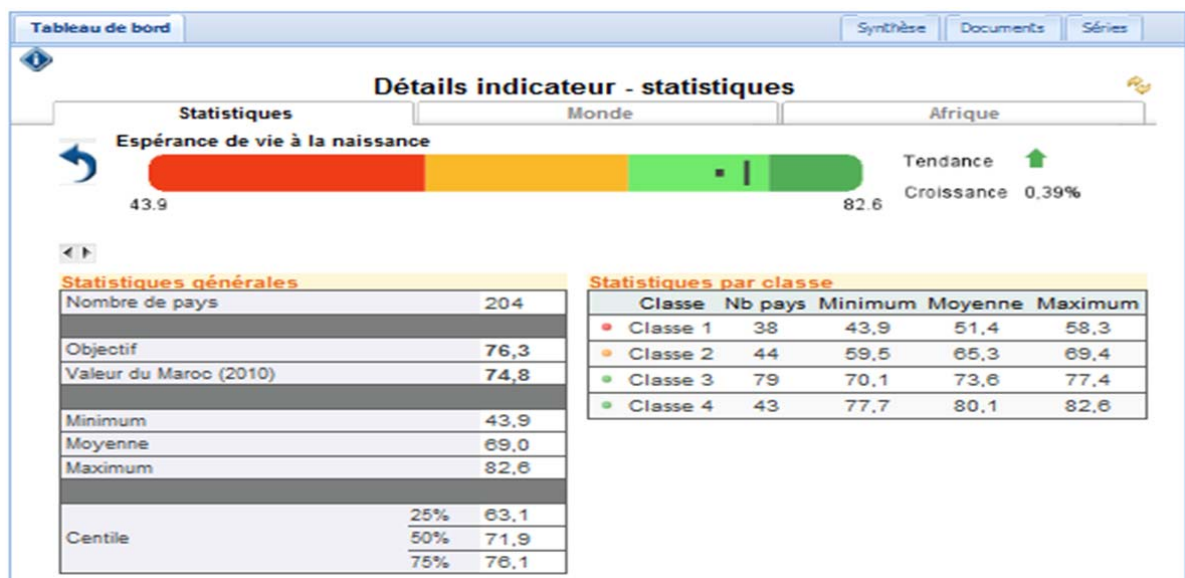
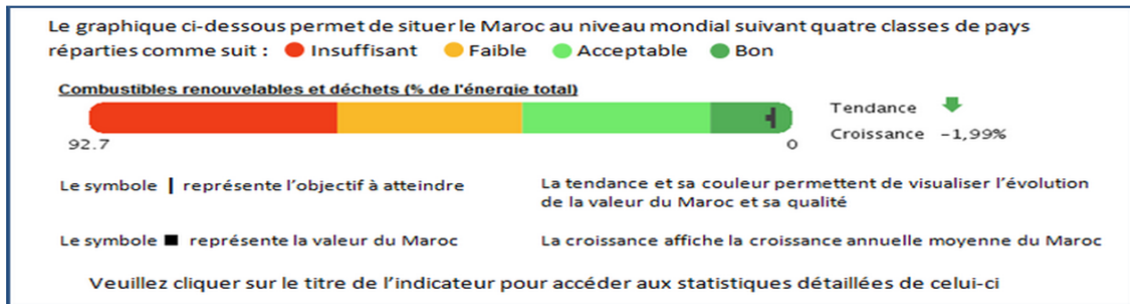
- Chaque thème est accompagné d'une signalétique permettant de synthétiser la tendance constatée du pays ou de l'espace étudié dans le thème sur la base des indicateurs clés le constituant. Cette signalétique étant une barre graduée de quatre couleurs: Rouge (pour les tendances négatives: insuffisant), Jaune (pour les tendances faibles), Pistache (tendance acceptable) et Vert (pour les tendances bonnes).

Thème Indicateurs	Seuils					Maroc						
	Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3	Seuil 4	Seuil 5	Situation actuelle				Situation en 2015		
						Valeur	Année	Croissance moyenne de l'indicateur	Classe	Situation attendue (extrapolation)	écart	Ecart relatif: situation attendue et dernière valeur observée
Sièges parlementaires occupés par des femmes (% du total)	0,0	16,1	24,7	38,6	56,3	10,5	2009	13,62%	1	22,6	2	54%
Taux de croissance annuel moyen du PIB	0,1	2,8	6,4	10,5	21,2	4,9	2009	0,07%	2	4,9	2	0%
Proportion de la population utilisant des ressources d'eau améliorées	22,0	56,3	74,3	89,7	100,0	83,0	2006	0,62%	3	87,7	3	5,4%
Population en dessous de la ligne de pauvreté nationale %	71,0	48,0	33,3	25,0	3,0	8,8	2008	-4,00%	4	6,61	4	-33,1%

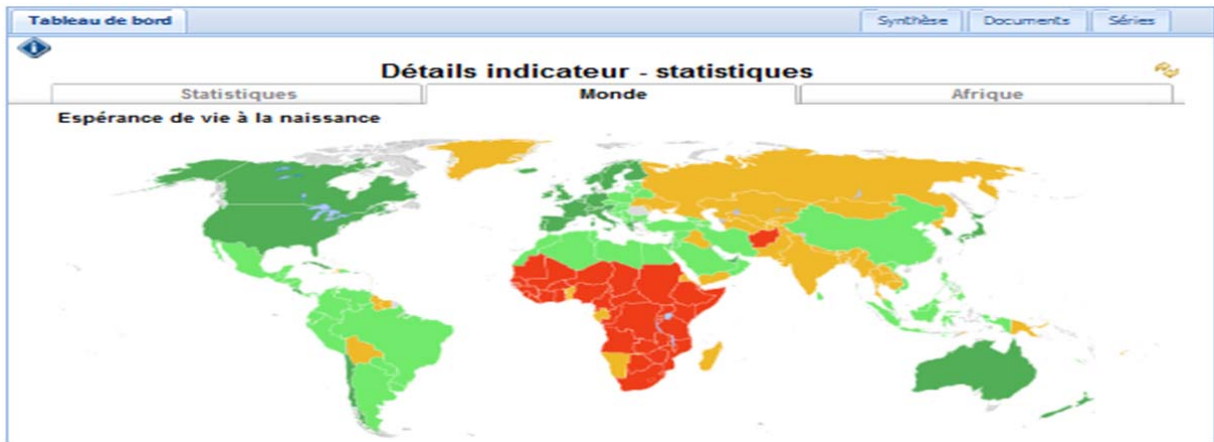
Afin d'illustrer la présentation du tableau de bord, nous fournissons les exemples suivants:

### Tableau de bord (cadre, contenu, structure)

La légende:









## **Partie II: Enquêtes de panel de ménages et évaluation des politiques publiques de DH** *(Mohamed Benkassmi)*

### **Pourquoi des enquêtes Panel de ménages?**

L'ONDH a été créé en décembre 2006 à la suite du lancement, par Sa Majesté Le Roi, de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), en mai 2005. Sa mission principale est l'évaluation des politiques publiques de développement humain dans le pays. Il s'agit donc d'un organisme spécifiquement chargé de l'évaluation d'actions menées par d'autres acteurs publics. Ce qui le place au centre de la conduite des études d'évaluation.

Depuis sa création, l'ONDH a entrepris plusieurs actions dans le cadre de sa mission d'évaluation. Pour cela, en plus du recours aux études, recensements et enquêtes réalisés au niveau national et aux expériences internationales, l'ONDH a conduit des études spécifiques pour répondre aux questionnements d'évaluation des politiques publiques de développement humain qu'il s'est posés.

Ces différentes études lui ont permis, en premier lieu, d'alimenter les différentes réflexions en matière d'évaluation et l'élaboration de son premier rapport annuel sur le développement humain, soumis directement à Sa Majesté Le Roi en juin 2009.

En second lieu, l'expérience de l'ONDH a révélé un certain nombre de difficultés en matière d'outils d'évaluation. D'un côté, les besoins en expertise pointue en matière d'évaluation, discipline relativement jeune, sont beaucoup plus importants que les ressources. D'un autre côté, le domaine des données pose également deux problèmes principaux :

- a) Plusieurs données nécessaires aux études d'évaluation ne sont pas fournies par les organismes producteurs de données et lorsque des données existent, elles ne sont pas actualisées de manière suffisamment régulière et suffisamment fréquente. . Par exemple, les enquêtes de consommation et les enquêtes sur les niveaux de vie qui sont la base pour l'estimation du taux de pauvreté ne sont réalisées que tous les cinq ans environ. Entre deux enquêtes données, l'on ne peut pas savoir comment ce taux de pauvreté a évolué d'une année à l'autre. En outre, nous n'estimons par ces enquêtes que la variation nette du taux de pauvreté. On ne peut pas estimer le taux de pauvreté chronique (pourcentage de ménages ou d'individus qui étaient pauvres et qui le sont restés) ni le taux pauvreté conjoncturelle (pourcentage de ménages ou d'individus qui étaient pauvres et qui ne le sont plus). Or ces éléments sont de toute évidence essentiels pour une évaluation utile et opérationnelle des politiques de développement humain ;
- b) L'accès aux données de base, nécessaire pour la conduite de travaux d'évaluation rigoureux, n'est pas aisé. Dans la plupart des cas, on ne peut avoir accès qu'aux chiffres publiés par les départements concernés. En cas de besoin de données supplémentaires, les démarches prennent un temps qui risque souvent de compromettre les études

d'évaluation envisagées. Quant à l'accès aux données de base, il est quasi-impossible dans la majorité des cas.

Tout ceci a conduit l'ONDH à mettre en place son projet de panel de ménages pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques de développement humain dans le pays.

### Utilisations du panel de ménages ONDH

Ce panel de ménages est conçu par l'ONDH en vue de réaliser les objectifs principaux suivants :

- a) Une enquête destinée à *couvrir simultanément l'ensemble des principales dimensions du développement humain* : santé, éducation, emploi, conditions de logement et de confort, revenu, dépenses de consommation, accès aux infrastructures et services de base, conditions sociales, participation, sentiment d'exclusion, pauvreté subjective,... etc. L'avantage étant tout d'abord de pouvoir disposer des principaux indicateurs de développement humain pour *une même date*, au lieu de travailler sur des indicateurs produits par différentes sources et donc ne se référant pas forcément aux mêmes années.
  
- b) Le niveau de représentativité de l'échantillon du panel de ménages ONDH sera valable pour l'ensemble des indicateurs d'intérêt aux niveaux national, national urbain et national rural. Le plan de sondage établi nous permettra prochainement d'assurer la représentativité des résultats aux niveaux régional, régional urbain et régional rural. L'ONDH est convaincu que les résultats au niveau national ne permettent pas de faire de bonnes évaluations étant donné les différences structurelles importantes qui distinguent le milieu urbain du milieu rural au Maroc. La dimension régionale est également vivement recommandée et justifie les efforts à déployer dans ce sens ;

- c) En troisième lieu, le panel de ménages ONDH permettra de disposer de résultats pertinents pour mener les études d'évaluation souhaitées. Ces résultats auront également l'avantage d'être très récents et réguliers (chaque année) ;
- d) Un avantage très important qui rend le panel de ménages ONDH incontournable est sa capacité à permettre de mener des analyses croisées de corrélations et de causalités entre les situations de développement humain et les facteurs déterminants. Ces analyses constituent un rapport principal à la fois pour bien mener les évaluations des politiques publiques de développement humain et pour suggérer les orientations politiques permettant d'agir sur les facteurs déterminants du développement humain ;
- e) La disposition de fichiers complets de données individuelles provenant du panel de ménages ONDH offrira aussi l'occasion de mener des analyses avancées, de procéder à des simulations de politiques publiques et d'en mesurer les effets attendus. Ce qui offre un champ d'expérimentations analytiques dont l'ONDH a besoin pour mieux affiner ses études d'évaluation ;
- f) Enfin, en plus des possibilités que ce panel de ménages offre à l'ONDH, ce dernier sera capable de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins de ses partenaires en matière de données et d'études relatives à l'évaluation des politiques publiques de développement humain.

Ceci sera assuré par la possibilité d'insérer, dans les questionnaires de collecte des données du panel, certains volets ou certaines questions pertinents pouvant répondre à un besoin particulier du partenaire de l'ONDH.

Une seconde option offerte par le projet est de pouvoir suivre des sous-panels particuliers d'individus ou de ménages intéressant le domaine d'action d'un partenaire donné.

La troisième option consistera à conduire des analyses spécifiques, souhaitées par un partenaire de l'ONDH, des données de panel collectées.

Pour illustrer ces propos, il est utile de donner quelques exemples concrets :

Pour réaliser son étude d'évaluation d'impact de l'INDH, l'Observatoire a conduit une enquête de référence en 2008 sur un échantillon de zones ciblées et de zones non ciblées comparables. Le second passage d'enquête, actuellement en cours, permettra de conclure l'étude. Avec le panel de ménages ONDH, cette étude d'évaluation d'impact sera intégrée dans les enquêtes et permettra de procéder à des évaluations d'impact à court, moyen et long termes de l'INDH sur les différents indicateurs de développement humain.

Lors des discussions préalables, avec les différents départements ministériels, autour du projet de panel de ménages ONDH, nous avons reçu des demandes explicites d'études d'évaluations qui trouveront leur support idéal dans le contexte de ce panel de ménages.

Ainsi, le ministère de l'emploi a exprimé un besoin précis pour ses études d'évaluation des nouveaux programmes publics de promotion de l'emploi. Il s'agit d'identifier un échantillon de bénéficiaires et un échantillon de non bénéficiaires de ces programmes pouvant jouer le rôle de témoin (contrefactuel) et de les suivre par des enquêtes dans le temps pour évaluer l'effet de ces nouveaux programmes sur la population cible, au cours des années.

Le ministère de l'habitat a également souhaité intégrer un ensemble de questions et de suivre un échantillon de ménages ayant bénéficié de programmes d'habitat social (et de ménages témoins) pour pouvoir évaluer l'impact de ces programmes sur la population bénéficiaire, à la fois dans le court, le moyen et le long termes.

Des demandes de même nature ont été soulevées par le ministère de l'éducation, concernant les facteurs de déperdition scolaire qui peuvent être déterminés par l'observation et le suivi, dans le temps, des caractéristiques socio-économiques des populations concernées et de populations témoins.

*Il est à souligner que toutes ces évaluations ne peuvent être faites de manière rigoureuse que dans le cadre d'un panel de ménages comme celui qui est en train d'être mis en place par l'ONDH. Il est également à souligner que ces implications des autres départements dans ce projet sont un garant important du développement de la culture d'évaluation dans notre pays.*

Enfin, il est important de souligner que l'ONDH compte offrir à tous ses partenaires un accès suffisant aux fichiers de base du panel de ménages, leur permettant ainsi de mener, eux-mêmes, les analyses appropriées et ce, dans les conditions déontologiques contractuelles d'usage.

## Etat d'avancement du projet

Pour mettre en place ce panel de ménages, l'ONDH a procédé de la manière suivante :

1. Consultations de spécialistes et d'institutions pionnières mondiales des panels de ménages,
2. Conception et réalisation d'une grande étude expérimentale (avril 2010 - juin 2011) pour tester:

- les instruments méthodologiques (sondage, questionnaires, fréquences et durées de collecte des données,...),
- les méthodes alternatives de collecte des données (Questionnaire papier, CAPI, Téléphone)
- les capacités des bureaux d'études<sup>1</sup> pour la collecte des données,

3. Mise en place du dispositif (Juillet 2011):

- bureaux d'études,
- consultants,
- partenariats, coopération,
- réseaux d'experts,
- renforcement de l'équipe centrale,
- ressources budgétaires,...

---

<sup>1</sup> L'ONDH n'est pas un organisme producteur de statistiques et n'a pas les moyens humains pour faire des enquêtes lui-même. Il a besoin d'engager des bureaux d'études privés qui se chargent de la collecte des données sur le terrain.